NATIONS
UNIES

DP

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CCF/BVI/1
7 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997
15-19 septembre 1997, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC LES ÎLES VIERGES BRITANNIQUES (1997-1999)

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes	Page
INTRODUCTION	1 - 2	2
I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	3 - 10	2
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE	11 - 14	4
III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES PROPOSÉS	15 - 21	5
A. Lutte contre la pauvreté	16 - 18	5
B. Protection et gestion de l'environnement	19 - 21	6
IV. MODALITÉS DE GESTION	22 - 25	7
Annexe : Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour les Îles Vierges britanniques (1997-1999)		9

INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération de pays (CCP) avec les Îles Vierges britanniques marque l'aboutissement d'un processus de consultations menées entre le PNUD et le Gouvernement de ce pays et dont le point d'orgue a été la réunion sur place des représentants des deux parties à la fin de 1996. Le présent document traduit l'unité de vues qui s'est dégagée sur les principaux aspects stratégiques, techniques et opérationnels du CCP. Il décrit les plans de coopération du PNUD avec le Gouvernement pour la période 1997-1999.

2. L'élaboration du CCP a puisé à plusieurs sources : les déclarations et documents de politique générale du Gouvernement et en particulier l'exposé budgétaire du Ministre des finances, le Discours solennel du Gouverneur des Îles Vierges britanniques, et divers rapports — *British Islands physical Development Plan* (1996), *Poverty Profile of the British Virgin Islands* (1995), *Country Paper on Education* (1993), *Gender-Based Indicators in the British Virgin Islands* (1993); il a également tiré parti des analyses économiques et des publications périodiques de la Banque de développement des Caraïbes (BDC), de la Banque centrale des Caraïbes orientales et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales. De plus, des consultations ont été organisées avec les organismes des Nations Unies et avec la communauté des donateurs.

I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

3. Les Îles Vierges britanniques sont un territoire dépendant du Royaume-Uni. Elles couvrent une superficie de 154 km^2 et ont 80 km de côtes. En 1995, leur population était évaluée à 18 305 habitants.

4. Le pays connaît actuellement une période de prospérité, ce qui se traduit par une croissance appréciable et d'excellents résultats pour ses deux principaux secteurs économiques : le tourisme et les services financiers offshore. Le tourisme génère plus de 55 % des recettes comptabilisées dans la balance des paiements, la part des services financiers offshore étant de 45 % (169 500 sociétés financières sont officiellement enregistrées sur le territoire). Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 11 000 dollars des États-Unis, mais on relève de fortes disparités de niveau de vie entre les catégories sociales et d'une île à l'autre.

5. L'indice de développement humain des Îles Vierges britanniques n'est pas calculé dans le Rapport mondial sur le développement humain établi par le PNUD, mais compte tenu de ses statistiques sociales et économiques, le territoire devrait se situer dans la moyenne de 0,800 et au-dessus. Ce chiffre se compare favorablement à celui des autres pays des Caraïbes orientales affichant un PIB par habitant du même ordre, ainsi qu'avec les moyennes de la région et de l'archipel, situées à 0,758 et 0,822 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, respectivement. L'essor économique des Îles Vierges britanniques s'est traduit par des améliorations sensibles en matière d'éducation, de santé et de bien-être pour l'ensemble de la population.

6. Lutte contre la pauvreté et moyens d'existence durables. La population augmente de 4 à 5 % par an depuis 1980. L'accroissement démographique des

années 80 était dû à 80 % à l'immigration, de sorte qu'aujourd'hui plus de la moitié des habitants du pays sont des immigrés. Cette progression démographique accélérée a plusieurs conséquences : un besoin croissant de logements et de services sociaux auquel le pays ne peut répondre; une montée de la pauvreté, de la délinquance et de la violence familiale. Une étude de 1993 révèle que la pauvreté touche davantage la population autochtone que les immigrés. Elle montre en outre que 21 % des ménages ayant à leur tête une personne originaire du pays vivent en dessous du seuil de pauvreté, alors que seuls 15 % des ménages immigrés sont dans cette situation. L'une des explications tient au fait que dans 23,1 % des ménages autochtones le chef de famille est une personne âgée disposant de revenus faibles ou inexistants, ce qui n'est le cas que pour 4,6 % des familles immigrées. Il convient toutefois de noter qu'au niveau national c'est chez les femmes immigrées et leurs enfants que le degré de pauvreté est le plus élevé.

7. La place des femmes. En 1986, le Royaume-Uni a étendu aux Îles Vierges britanniques la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Depuis, le Gouvernement a créé un Secrétariat à la condition féminine (1992) qui a pour mission d'apporter une aide consultative aux départements et aux ministères sur les questions féminines et d'organiser des programmes en collaboration avec des organismes des secteur public et privé. Ce Secrétariat a établi en particulier le Rapport national sur la condition de la femme pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995). Mais si de grands progrès ont été réalisés, il faut faire davantage encore. Les femmes n'ont remporté que deux des 13 sièges à pourvoir lors des élections générales de 1995. Et une seule femme (le procureur général) siège au Conseil exécutif. Qui plus est, la violence contre les femmes commence à devenir un problème majeur. Les stratégies mises en oeuvre pour relever les nouveaux défis du développement humain durable (DHD) devront se nourrir d'une analyse approfondie de la situation économique, sociale, politique et juridique des femmes dans les Îles Vierges britanniques.

8. Administration des affaires publiques. Le Gouvernement souhaite promouvoir le principe d'équité et un modèle social qui garantira à tous un accès égal aux revenus, à l'éducation, à la santé, aux services sociaux de base et, d'une manière générale, un niveau de vie décent en rapport avec le PIB national. Il veut également renforcer grâce à des mécanismes de concertation la participation au processus démocratique.

9. Environnement. Le développement économique et l'accroissement démographique imposent une charge considérable aux ressources naturelles du territoire. On le constate particulièrement sur le littoral, où la richesse que constitue le sable des plages disparaît au profit des chantiers de construction. Les ancres de navires, la pêche excessive, la sédimentation d'origine tellurique provoquée par les ruissellements et le dragage fragilisent toujours davantage les récifs de corail. Des mangroves ont été éliminées et réaménagées en nouvelles terres basses, notamment à des fins de développement touristique.

10. Objectifs et priorités du Gouvernement. En matière de développement, le Gouvernement vise d'une manière générale à atteindre un niveau supérieur de développement humain dans un cadre intégré conçu pour servir simultanément des objectifs économiques, sociaux, environnementaux et démographiques. Les cibles

d'action à moyen et long termes envisagées pour se rapprocher des objectifs sont les suivantes : a) promouvoir les Îles Vierges britanniques comme une destination touristique de premier ordre offrant une combinaison équilibrée et sélective de séjours dans les îles, de navigation de plaisance et de croisières haut-de-gamme; b) faire de l'activité financière offshore un secteur de toute première qualité reconnu comme tel dans le monde entier; c) renforcer et équilibrer les ressources humaines du pays par un enseignement adapté et une formation continue; d) maintenir l'indice du développement humain à un niveau comparable à celui des pays parvenus à un stade intermédiaire de développement; e) gérer dans la concertation et comme un tout les problèmes sociaux et économiques et les autres dossiers — démographie, santé, éducation, femmes, enfance, sports et loisirs, protection sociale — afin que les immigrés des Îles Vierges britanniques et la population d'origine finissent par former une communauté prospère et harmonieuse; f) sauvegarder et gérer l'environnement naturel du pays en s'appuyant sur un cadre juridique et réglementaire novateur; g) promulguer les textes réglementaires correspondants et établir des orientations et des stratégies facilitatrices propres à favoriser la réalisation des objectifs de développement.

II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

11. Le troisième programme pour les Îles Vierges britanniques portait essentiellement sur les conseils de politique générale et le renforcement des institutions en vue d'établir un cadre complet de développement durable. Comme le notait l'examen à mi-parcours, l'assistance prodiguée a permis d'appréhender la planification du développement comme un tout. Le PNUD s'est associé avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) et avec le Programme des Volontaires des Nations Unies pour fournir l'assistance technique nécessaire à l'élaboration d'une stratégie de planification du développement intégré (SPDI) allant dans le sens des objectifs du Gouvernement. Le schéma mis au point en 1996 comporte un certain nombre de plans concernant l'aménagement du territoire, la question sociale, l'économie et l'environnement. D'autres progrès importants ont pu être réalisés grâce à la coopération passée, notamment la définition d'un cadre théorique et d'une méthodologie détaillée de planification intégrée et le renforcement institutionnel des organismes publics chargés de planifier et gérer le développement. En collaboration avec le Programme des Volontaires des Nations Unies, le PNUD a continué, par l'intermédiaire du Programme des établissements humains pour les Caraïbes, à prodiguer un soutien technique à un certain nombre de projets d'aménagement et de réinstallation, ceci afin de faciliter l'application de la SPDI.

12. Dans le cadre du programme pour les Îles Vierges britanniques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a financé l'inventaire du littoral, ce qui a permis de publier un atlas des habitats des zones côtières. Une étude des options de gestion de la zone de pêche exclusive des Îles Vierges britanniques vient d'être réalisée dans le sillage de ce projet. L'action en faveur de la protection et de la gestion de l'environnement a bénéficié de l'assistance du projet Capacités 21 du PNUD ainsi que du Fonds pour l'environnement mondial et de son programme de petites subventions.

13. Les organismes des Nations Unies ont prêté leur concours dans d'autres domaines : plans économiques, planning familial, éducation sur la vie de

famille, campagnes en faveur des droits de l'enfant, de la petite enfance et de l'enseignement primaire, introduction de modules de cours sur les dangers de la drogue dans les programmes d'enseignement primaire.

14. La planification plurisectorielle dans la concertation est un exercice complexe et difficile qui nécessite pour donner les résultats escomptés des ressources humaines et financières considérables et l'engagement sans faille de toutes les parties : telle est peut-être la principale leçon apprise au cours de l'élaboration de la SPDI. Les apports du programme ont renforcé la capacité de planification du pays; grâce aux consultations interministérielles et au dialogue entre les différentes parties intéressées, le Gouvernement est mieux armé pour appliquer la SPDI et la mener à bonne fin. L'utilisation des spécialistes du programme des Volontaires des Nations Unies a donné de bons résultats, et sera donc poursuivie. Enfin, le fait que les ressources très limitées des Nations Unies aient été affectées à des interventions stratégiques a contribué à créer un contexte favorable au développement humain durable.

III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES PROPOSÉS

15. Comme les Îles Vierges britanniques ne bénéficient pas des montants cibles pour l'allocation des ressources de base (MCARB), il faudra sélectionner des interventions stratégiques en faveur du développement humain durable, et mobiliser à cette fin des ressources au titre du cadre de coopération avec le pays. Il est donc proposé de concentrer l'aide du PNUD sur : a) l'élimination de la pauvreté, plus particulièrement parmi les femmes et les enfants; b) la protection et la gestion de l'environnement.

A. Élimination de la pauvreté

16. Le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague 1995) et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) ont demandé au PNUD de participer au suivi de leur plan d'action respectif, plus particulièrement en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté. Le premier cadre de coopération avec les Îles Vierges britanniques s'inscrira dans l'accomplissement de ce mandat et dans les objectifs que s'est fixés le Gouvernement en la matière.

17. L'aggravation de la pauvreté, surtout parmi les femmes immigrées et leurs enfants, est en passe de devenir un problème social particulièrement préoccupant. Le Gouvernement n'a pas encore défini de principes directeurs adéquats face à ce phénomène. Sa priorité immédiate est de concevoir des stratégies pour s'attaquer à ce fléau de manière exhaustive et intégrée. Mais il se heurte à l'absence de statistiques et d'analyses sur la nature et le degré de la pauvreté. Il est donc proposé que le PNUD finance en premier lieu la réalisation d'une carte nationale de la pauvreté, en fonction notamment du sexe, de l'âge et de la nationalité. Afin d'empêcher la féminisation durable de la pauvreté, il faudrait aussi conduire à l'échelle nationale une enquête analytique sur les conditions de vie des femmes et des enfants, y compris sur les difficultés juridiques des immigrées. Ces données de base seront utiles pour élaborer des projets d'activité économique en faveur des plus démunis, et notamment des femmes.

18. Cette composante du CCP permettra d'une part de réaliser une carte de la pauvreté basée sur des données ventilées par sexe, de mobiliser les capacités institutionnelles et les infrastructures nécessaires pour effectuer les mises à jour et suivre les évolutions, et d'autre part de susciter des projets en faveur d'une participation accrue des femmes à la vie socio-économique et politique. Le degré de réussite se mesurera à la prise en compte de la base de données dans l'élaboration des mesures, programmes et projets, et aux financements que pourront obtenir les projets concrets. Un bilan sera effectué à la mi-parcours puis au terme du premier CCP.

B. Protection et gestion de l'environnement

19. La Conférence mondiale sur le développement durable des petites îles en développement (Bridgetown, 1994) a offert aux Îles Vierges britanniques une excellente occasion de participer aux débats de la communauté internationale sur le développement socio-économique et la sauvegarde de l'environnement. Le Gouvernement plaide depuis lors en faveur d'un développement durable qui ne se limite pas à la sauvegarde des ressources naturelles.

20. Comme la prospérité économique des Îles Vierges britanniques est étroitement liée à la qualité de son milieu naturel resté intact, un équilibre dynamique doit être trouvé entre sauvegarde de l'environnement d'une part et activités économiques de l'autre. La SPDI lancée lors du troisième programme pour les Îles Vierges britanniques constitue une base solide pour exploiter et gérer de façon durable les ressources du pays. Il est donc proposé de cibler l'aide du PNUD sur la réalisation de la SPDI. Plus concrètement, le PNUD, en collaboration avec Habitat, aidera le Gouvernement à mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires à la réalisation de la SPDI. Le plan d'aménagement du territoire est un élément clé de la stratégie. La SPDI comporte aussi des plans pour le secteur social, l'économie et l'environnement; ils devraient être prêts en 1997. Les couplages seront recherchés, tant avec l'actuel projet Capacités 21 qu'avec les programmes régionaux de gestion des ressources écologiques et naturelles. Une solution possible serait de synchroniser les projets d'activité de Capacités 21 et ceux de la SPDI, par exemple en organisant des ateliers de planification communs. Le PNUD prêtera également son concours si le Gouvernement veut avoir accès à d'autres financements pour l'environnement, et s'adresser par exemple au programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial afin de donner aux organisations non gouvernementales et aux collectivités locales des capacités accrues de gestion intégrée de l'environnement et des ressources naturelles.

21. Cette composante du CCP devrait permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour exécuter la SPDI et faciliter l'articulation du projet avec d'autres initiatives qui cherchent à associer plus étroitement la société civile à la gestion des ressources écologiques et naturelles. On pourra parler de réussite si la société civile participe activement à l'exécution de la SPDI et si la stratégie tient pleinement compte des statistiques ventilées par sexe et de l'analyse de la pauvreté. Un bilan sera effectué à mi-parcours et au terme du premier CCP.

IV. MODALITÉS DE GESTION

Exécution et mise en oeuvre

22. Compte tenu de la complexité du problème, où se mêlent la question de l'immigration, les facteurs démographiques, la lutte contre la pauvreté et la priorité à accorder au rôle des femmes, la mise en oeuvre du cadre de coopération exigera une collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies, dont l'Organisation maritime internationale, le FNUAP, le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et avec les institutions régionales comme l'University of the West Indies, la Banque de développement des Caraïbes et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). L'exécution sera autant que possible faite par des moyens nationaux, notamment en ce qui concerne les interventions situées en amont, puisque le pays possède la capacité voulue pour définir une partie des mesures et des stratégies qui seront requises.

Suivi, examen et présentation de rapports

23. Le CCP couvre des questions complexes et imbriquées. Il est donc proposé d'établir un comité technique consultatif qui guidera le processus et en assurera la cohérence. Un comité directeur sera mis sur pied pour piloter l'exécution du programme afin de s'assurer que les activités sont correctement intégrées et couplées les unes aux autres. Le CCP sera soumis à des évaluations périodiques, et notamment à des réexamens annuels systématiques effectués conjointement par le PNUD, les agents d'exécution, le Gouvernement et les associations de la société civile. Il fera également l'objet d'un examen triennal, auquel seront pleinement associés tous les partenaires.

Mobilisation des ressources

24. Les Îles Vierges britanniques ont acquis le statut de pays contributeur net au début du cycle précédent. Aucune ressource des MCARB ne sera affectée au cadre de coopération et le programme reposera très largement sur la participation financière du Gouvernement. La stratégie de mobilisation des ressources se composera des éléments suivants : a) collaboration avec le Gouvernement en vue d'élaborer des propositions viables de financement avec participation du Gouvernement aux coûts et apport d'autres bailleurs de fonds; b) exploration des possibilités d'accès aux fonds administrés par le PNUD; c) coordination des apports des bailleurs de fonds et de la programmation commune. En leur qualité de territoire dépendant du Royaume-Uni, les Îles Vierges britanniques ont droit à l'aide au développement du programme de l'Union européenne en faveur des territoires dépendants. Dans ce contexte, les domaines de collaboration possible entre le PNUD, l'Union européenne et le Gouvernement seront déterminés une fois que cette aide aura été approuvée. De plus, malgré le retrait de l'aide financière du Royaume-Uni, la Division britannique de développement a indiqué qu'elle pourrait coopérer avec le PNUD par le biais de son programme de coopération technique lors du nouveau cycle. On s'efforcera par ailleurs d'aider les Îles Vierges britanniques à tirer parti des activités du cadre de coopération régionale du PNUD avec l'Amérique latine et les Caraïbes et du programme sous-régional des îles caraïbes et du programme multi-îles mis en

oeuvre par l'OECO, notamment dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, de l'environnement et de l'action en faveur des femmes.

25. Le tableau des objectifs de mobilisation des ressources présenté en annexe indique le total des ressources de base et autres que de base qui pourraient être mobilisées pour financer le cadre de coopération avec les Îles Vierges britanniques.

Annexe

OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES ÎLES VIERGES BRITANNIQUES (1997-2001)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	Montant	Observations
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Montant estimatif du report de CIP	(3)	
MCARB 1.1.1	6 981	Montant affecté immédiatement au pays
MCARB 1.1.2	0 à 66,7 % des MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de la planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité de ressources.
AFPP/AST	-	
Total partiel	(3) a/	
AUTRES RESSOURCES		
Participation aux coûts du Gouvernement	300	
Fonds pour le développement durable	87	
Participation aux coûts (autres partenaires)	-	
Fonds divers	-	
Total partiel	387	
Total	384 a/	

a/ Non compris les MCARB 1.1.2 affectés à la région en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : FEM = Fonds pour l'environnement mondial; CIP = chiffre indicatif de planification; AFPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base

---